

Bloc 1 – Projet et accompagnement personnalisé du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap –

[RNCP37780BC04]



Public

Salarié du particulier employeur exerçant le métier d'assistant de vie ou personne souhaitant le devenir.



Prérequis

Parler et comprendre la langue française.



Nombre de participants

12 maximum



Durée

56h + 14h d'accompagnement optionnel + 1h d'évaluation



Modalités et délais d'accès

Suivants les calendriers de formation, les délais d'accès peuvent varier entre 45 et 30 jours.

Module 1 – 21H

Projet et accompagnement personnalisé : cadre, méthode et principes

[PAPAP24]

Module 2 – 21H

Découvrir et comprendre les principales pathologies liées au vieillissement et les situations de handicap pour ajuster son accompagnement

[PAPAVH24]

Module 3 – 14H

Travailler en collaboration pour mieux accompagner la personne en situation de dépendance

[PATCPD24]



Objectifs

A destination des assistants de vie ce bloc a pour objectifs :

- Evaluer les besoins et les attentes des particuliers employeurs en perte d'autonomie afin de proposer un accompagnement personnalisé.
- Proposer des modalités d'accompagnement personnalisé au quotidien.
- Collaborer avec l'équipe intervenant à domicile et afin de favoriser une cohérence globale de l'accompagnement personnalisé.

Dates et lieux de la formation

	Jour 1	Jour 2	Jour 3
A venir			
A venir			
A venir			

Dates et lieux à définir sur les départements de Seine-Maritime, Eure, Calvados, Orne, Morbihan, Loire Atlantique, Maine-et-Loire, Lot-et-Garonne, Tam-et-Garonne et Haute-Garonne



Moyens et méthode pédagogique

Méthode pédagogique active à partir de situations réelles, PowerPoint, travail en groupe, disposition de la salle en U.



Tarif de la formation

- Prise en charge possible par le plan de formation de l'employeur
- Financement individuel
- Etude de prise en charge possible à voir avec Stella TOULERON-VAUCHELLE



Modalité d'évaluation

Mise en situation professionnelle écrite d'une durée d'1h



Validation / Sanction

Certification du bloc de compétences



Suite de parcours et / ou débouchés

Ce bloc de compétences est capitalisable vers le titre d'Assistant de vie dépendance



Accessibilité

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Indicateurs de la dernière période d'activité :

92% des stagiaires se disent très satisfaits de la formation continue de 2024

Contacts



Responsable de formation :

Monique de SAINT-LOUVENT

06 74 01 26 76

Monique.louvent@cettefamille.com



Chargé de gestion de la formation :

Stella TOULERON-VAUCHELLE

06.56.67.62.95

Stella.vauchelle@cettefamille.com

Module – Projet d’accompagnement personnalisé : cadre, méthode et principes – [PAPAP24]



Public

Salarié du particulier employeur exerçant le métier d’assistant de vie ou personne souhaitant le devenir.



Prérequis

Parler et comprendre la langue française.



Nombre de participants

12 maximum



Durée

21 heures / 3 jours



Modalités et délais d’accès

Suivants les calendriers de formation, les délais d’accès peuvent varier entre 45 et 30 jours.



Objectifs professionnels

À l’issue de la formation, l’apprenant sera en mesure d’individualiser son accompagnement dans le respect des principes de la relation d’aide et suivant une démarche de projet personnalisé. Il saura également contextualiser et adapter son intervention en identifiant les acteurs, les dispositifs et les dispositions réglementaires des secteurs de la gérontologie et du champ du handicap.



Programme

- Connaître la réglementation et les acteurs du secteur de la gérontologie et celui du handicap.
- Renseigner et orienter la personne ou ses proches sur les aides mobilisables.
- Appliquer une démarche de projet personnalisé conforme aux recommandations.
- Collecter des informations de la personne sur ses habitudes, ses besoins, et ses capacités.
- Définir et redéfinir avec la personne des objectifs et modalités d’accompagnement favorisant son adhésion.
- Développer une démarche de réflexion et de questionnement, afin d’améliorer ses pratiques bientraitantes.

Dates et lieux de la formation

	Jour 1	Jour 2	Jour 3
A venir			
A venir			
A venir			

Dates et lieux à définir sur les départements de Seine-Maritime, Eure, Calvados, Orne, Morbihan, Loire Atlantique, Maine-et-Loire, Lot-et-Garonne, Tam-et-Garonne et Haute-Garonne



Moyens et méthode pédagogique

Méthode pédagogique active à partir de situations réelles, PowerPoint, travail en groupe, disposition de la salle en U.



Tarif de la formation

- Prise en charge possible par le plan de formation de l'employeur
- Financement individuel
- Etude de prise en charge possible à voir avec Stella TOULERON-VAUCHELLE



Modalité d'évaluation

Test de positionnement en début et fin de formation.



Validation / Sanction

Une attestation de présence sera délivrée à la fin de la formation.



Suite de parcours et / ou débouchés

Ce module de formation est capitalisable dans le bloc de compétence RNCP37780BC04 «Accompagnement aux actes du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap» avec les modules :

- Découvrir et comprendre les principales pathologies liées au vieillissement et les situations de handicap pour ajuster son accompagnement – [PAPAVH24]
- Travailler en collaboration pour mieux accompagner la personne en situation de dépendance – [PATCPD24]



Accessibilité

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Indicateurs de la dernière période d'activité :

92% des stagiaires se disent très satisfaits de la formation continue de 2024

Contacts



Responsable de formation :

Monique de SAINT-LOUVENT

06 74 01 26 76

Monique.louvent@cettefamille.com



Chargé de gestion de la formation :

Stella TOULERON-VAUCHELLE

06.56.67.62.95

Stella.vauchelle@cettefamille.com

Module - Découvrir et comprendre les principales pathologies liées au vieillissement et les situations de handicap pour ajuster son accompagnement – [PAPAVH24]



Public

Salarié du particulier employeur exerçant le métier d'assistant de vie ou personne souhaitant le devenir.



Prérequis

Parler et comprendre la langue française.



Nombre de participants

12 maximum



Durée

21 heures / 3 jours



Modalités et délais d'accès

Suivants les calendriers de formation, les délais d'accès peuvent varier entre 45 et 30 jours.



Objectifs professionnels

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de distinguer les différentes pathologies liées au vieillissement et les différentes formes de handicap, de connaître leurs caractéristiques et leurs évolutions ainsi que leurs répercussions sur la personne et son entourage.



Programme

- Vieillesse physiologique/pathologique, autonomie (grille AGGIR), les différents types de handicaps
- Pathologies liées au vieillissement et handicaps associés : Maladies neurodégénératives, ophtalmologiques, rhumatologiques, cancers, incontinences
- Handicap (IMC, paralysie, myopathies), mentaux, cognitifs, psychiques, visuels, auditifs, etc
- Polyhandicap et Pluri-handicap
- Introduction aux soins palliatifs

Dates et lieux de la formation

	Jour 1	Jour 2	Jour 3
A venir			
A venir			
A venir			

Dates et lieux à définir sur les départements de Seine-Maritime, Eure, Calvados, Orne, Morbihan, Loire Atlantique, Maine-et-Loire, Lot-et-Garonne, Tam-et-Garonne et Haute-Garonne



Moyens et méthode pédagogique

Méthode pédagogique active à partir de situations réelles, PowerPoint, travail en groupe, disposition de la salle en U.



Tarif de la formation

- Prise en charge possible par le plan de formation de l'employeur
- Financement individuel
- Etude de prise en charge possible à voir avec Stella TOULERON-VAUCHELLE



Modalité d'évaluation

Test de positionnement en début et fin de formation.



Validation / Sanction

Une attestation de présence sera délivrée à la fin de la formation.



Suite de parcours et / ou débouchés

Ce module de formation est capitalisable dans le bloc de compétence RNCP37780BC04 «Accompagnement aux actes du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap» avec les modules :

- Projet d'accompagnement personnalisé : cadre, méthode et principes – [PAPAP24]
- Travailler en collaboration pour mieux accompagner la personne en situation de dépendance – [PATCPD24]



Accessibilité

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Indicateurs de la dernière période d'activité :

83% des stagiaires ayant suivi cette formation en 2024 se disent très satisfaits

Contacts



Responsable de formation :

Monique de SAINT-LOUVENT

06 74 01 26 76

Monique.louvent@cettefamille.com



Chargé de gestion de la formation :

Stella TOULERON-VAUCHELLE

06.56.67.62.95

Stella.vauchelle@cettefamille.com

Module – Travailler en collaboration pour mieux accompagner la personne en situation de dépendance – [PATCPD24]



Public

Salarié du particulier employeur exerçant le métier d'assistant de vie ou personne souhaitant le devenir.



Prérequis

Parler et comprendre la langue française.



Nombre de participants

12 maximum



Durée

14 heures / 2 jours



Modalités et délais d'accès

Suivants les calendriers de formation, les délais d'accès peuvent varier entre 45 et 30 jours.



Objectifs professionnels

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'adopter une posture favorisant une collaboration efficace avec tous les acteurs en vue d'assurer la continuité de l'accompagnement.



Programme

- Expliquer aux différents acteurs ses missions et ses limites professionnelles dans le cadre de la relation d'aide.
- Sélectionner et transmettre les informations clés aux proches et professionnels.
- Recueillir et partager des informations pertinentes, dans le respect de l'obligation de discrétion.
- Choisir et utiliser les moyens de communication appropriés en fonction du contexte et des situations : support, canal et vocabulaire.
- Analyser les informations recueillies et les intégrer à son accompagnement.
- Renseigner et orienter les aidants face aux difficultés.

Dates et lieux de la formation

	Jour 1	Jour 2	Jour 3
A venir			
A venir			
A venir			

Dates et lieux à définir sur les départements de Seine-Maritime, Eure, Calvados, Orne, Morbihan, Loire Atlantique, Maine-et-Loire, Lot-et-Garonne, Tam-et-Garonne et Haute-Garonne



Moyens et méthode pédagogique

Méthode pédagogique active à partir de situations réelles, PowerPoint, travail en groupe, disposition de la salle en U.



Tarif de la formation

- Prise en charge possible par le plan de formation de l'employeur
- Financement individuel
- Etude de prise en charge possible à voir avec Stella TOULERON-VAUCHELLE



Modalité d'évaluation

Test de positionnement en début et fin de formation.



Validation / Sanction

Une attestation de présence sera délivrée à la fin de la formation.



Suite de parcours et / ou débouchés

Ce module de formation est capitalisable dans le bloc de compétence RNCP37780BC04 «Accompagnement aux actes du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap» avec les modules :

- Projet d'accompagnement personnalisé : cadre, méthode et principes – [PAPAP24]
- Découvrir et comprendre les principales pathologies liées au vieillissement et les situations de handicap pour ajuster son accompagnement – [PAPAVH24]



Accessibilité

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Indicateurs de la dernière période d'activité :

92% des stagiaires se disent très satisfaits de la formation continue de 2024

Contacts



Responsable de formation :

Monique de SAINT-LOUVENT

06 74 01 26 76

Monique.louvent@cettefamille.com



Chargé de gestion de la formation :

Stella TOULERON-VAUCHELLE

06.56.67.62.95

Stella.vauchelle@cettefamille.com